

MAIRIE  
DE  
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

Absent :

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Approbation du Compte Administratif 2022 et affectation du résultat**

Vu l'exposé du Maire

La balance générale du compte administratif 2022 - budget principal – se présente comme suit :

<b>Investissement :</b>	
Dépenses	87 718,73 €
Recettes	90 761,34 €
Excédent	3 042,61 €
<b>Fonctionnement :</b>	
Dépenses	171 202,35 €
Recettes	551 485,40 €
Excédent	380 283,05 €

**Résultat global de l'exercice 2022 – Excédent 383 325,66 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**-APPROUVE**

- Le compte administratif du budget principal de l'exercice 2022.
- L'affectation des résultats :

Article 001 « Excédant d'investissement reporté »	3 042,61 €
Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté »	380 283,05 €

Le Maire quitte la salle pour le vote

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les  
membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le 31 MARS 2023

Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,  
GILLIG  
Céline GILLIG





**Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 mars 2023**

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

**Présents** : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

**Absent** :

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Approbation du Compte de Gestion 2022**

Au vu du compte de gestion présenté par le Trésorier Principal du Service de Gestion comptable de Saverne pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022,

**Considérant** que les opérations comptables ont été exactement décrites,  
**Statuant sur l'ensemble** des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée supplémentaire,  
**Statuant sur l'exécution** du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections du budget principal,  
**Statuant sur la comptabilité** des valeurs inactives,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**-CONSTATE** la parfaite concordance des comptes de gestion avec les comptes administratifs ;  
**-DÉCLARE** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Vote à l'unanimité**



Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**

**Le Maire,**

**La secrétaire,**

**Daniel LENGENFELDER**

**GILLIG**

**Céline GILLIG**



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

Absent :

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Approbation des taux d'imposition pour 2023**

Depuis 2020, le taux de Taxe d'Habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

À compter de 2023, le taux de Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter à :

-Taxe d'Habitation :	13,09 %
-Taxe sur le Foncier Bâti :	20,33 %
-Taxe sur le Foncier non bâti :	39,22 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

➤ **VOTE** les taux d'imposition 2023 suivants :

<u>Taxe</u>	<u>Taux</u>
Habitation	13,09 %
Foncier bâti	20,33 %
Foncier non bâti	39,22 %

**Vote à l'Unanimité**



Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**

Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

Céline GILLIG



Extrait des délibérations  
du **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

Absent :

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Subvention à l'association Une Rose, Un espoir**

L'association Une Rose, Un Espoir du secteur Pays de la Zorn organise une vente de roses par les motards au profit de la ligue contre le cancer le 29 avril 2023 sur notre secteur.

Pour couvrir les frais d'organisation, l'association sollicite le concours des communes pour l'achat des roses.

Le Maire propose de prendre en charge financièrement les roses prévues pour la commune de Lixhausen soit un montant de 100,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de soutenir financièrement l'opération Une Rose Un Espoir
- **DÉCIDE** de verser une subvention de 100,00 € à l'association Une Rose, Un espoir
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les  
membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**

Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

Céline GILLIG

**Mairie  
de  
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

**Présents :** Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

**Absent :**

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Subvention à l'association « La Hochfeldoise »**

« La Hochfeldoise » est une association qui a été créée en 2021 pour sensibiliser au cancer du sein sans oublier les autres cancers et lever des fonds pour l'Association Cœur de Sables.

L'engouement des participants et des partenaires a permis de récolter plus 33 000 € en 2022. Cette somme a été reversée à Cœur des sables qui propose des activités individuelles et collectives sur notre territoire aux malades atteints de cancer ou en rémission. Afin de pérenniser cette action pour les malades atteints de cancer ou en rémission, l'association sollicite à nouveau le soutien financier de la Commune.

Le Maire propose de verser 100,00 € pour soutenir cette association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de soutenir financièrement l'opération « La Hochfeldoise »
- **DÉCIDE** de verser une subvention de 100,00 € à l'association « La Hochfeldoise » dont le siège social est situé 10 rue du Gal Leclerc à Hochfelden.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les  
membres présents


Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**

Le Maire,

La secrétaire,

  
Daniel LENGENFELDER

  
Céline GILLIG



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

Absent :

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Subvention à l'Œuvre nationale du Bleuets de France**

L'Œuvre nationale du Bleuets de France est une œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; elle apporte son aide aux ressortissants de l'Office.

Le Maire propose de verser une aide financière à cette œuvre caritative à hauteur de 50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de soutenir financièrement l'Œuvre nationale du Bleuets de France.
- **DÉCIDE** de verser une subvention de 50,00 € à l'Œuvre nationale du Bleuets de France.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

**Vote à l'unanimité**



Suivent les signatures au registre de tous les  
membres présents  
Pour extrait conforme  
Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**

Le Maire,

  
Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

  
Céline GILLIG

**MAIRIE  
DE  
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

Absent :

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Subvention à l'association CARITAS**

L'antenne Caritas secteur de HOCHFELDEN a rencontré 43 situations de pauvreté dans 14 villages du territoire en 2022.

Elle a déjà accompagné plusieurs familles ou personnes seules de Lixhausen ces dernières années.

En 2023, l'accueil hebdomadaire des familles se poursuit à la Maison du Pays de la Zorn et pour poursuivre leurs actions, l'association sollicite le concours financier des communes.

Comme les années précédentes, le Maire propose de verser 1€ par habitant à cette association soit 385,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de soutenir financièrement l'antenne CARTIAS secteur de Hochfelden.
- **DÉCIDE** de verser une subvention de 385,00 € à l'antenne CARTIAS secteur de Hochfelden.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**



Le Maire,

  
Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

  
Céline GILLIG

**MAIRIE  
DE  
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

**Présents :** Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ),

**Absent :**

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Subvention à l'association ABRAPA secteur Hochfelden**

L'association ABRAPA intervient dans la commune afin d'assurer une aide dans les activités de la vie courante des personnes fragilisées par l'âge.

Pour poursuivre leurs actions, l'association sollicite le concours financier des communes.

Le Maire propose de verser 50,00 € à cette association.

Le Conseil Municipal, est amené à délibérer pour :

- **DÉCIDER** de soutenir financièrement l'association ABRAPA, antenne de Hochfelden dont le siège social est situé 43 route de Strasbourg à 67270 HOCHFELDEN
- **DÉCIDER** de verser une subvention de 50,00 € à l'association ABRAPA
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**



Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

GILLIG

Céline GILLIG



MAIRIE  
DE  
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

Absent :

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Acquisition d'une tondeuse auto-portée**

Le Maire rappelle l'état de vétusté de la tondeuse de la Commune et la nécessité de la remplacer.

La société BENDER sise à Saverne nous a remis une offre pour une tondeuse autoportée d'occasion de marque ETESIA. Cette tondeuse sera utile pour les abords du terrain de foot, les terrains occasionnellement mais également pour les espaces communaux (place du village ou future aire de jeu). La tondeuse est proposée au prix de 8 000€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE de remplacer la tondeuse de la Commune par une tondeuse auto-portée d'occasion,
- APPROUVE l'offre de la société BENDER pour un montant de **8 000 € TTC**,
- DIT que les crédits seront inscrits au budget 2023,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs l'acquisition de ce matériel.

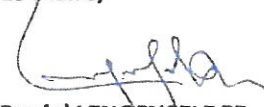
**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

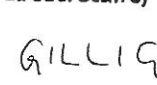
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**

Le Maire,

  
Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

  
Céline GILLIG

**MAIRIE  
DE  
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ),

Secrétaire de séance : GILLIG Céline  
**Fongibilité en M57**

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de davantage de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT).

Dans ce cas, le Maire informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les  
membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**



Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

GILLIG

Céline GILLIG

MAIRIE  
DE  
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ).

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Révision de la tarification pour la location de la salle des fêtes

Le Maire rappelle les tarifs actuels de la location de la salle ainsi que le montant du forfait chauffage fixé à 40 €.

Ce forfait paraît insuffisant considérant l'augmentation du coût de l'énergie.

Il est proposé de porter ce forfait à 60 €/ jour et à 40 € pour les locations en demi-journée à partir de juin 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de réviser le montant journalier pour le forfait chauffage
- **DÉCIDE** de créer un forfait chauffage pour la location d'une demi-journée
- **FIXE** les tarifs comme suit :

Modalités de location	Tarif par foyer de Lixhausen pour 1 location par an	Tarif autre
1. Salle, bar et sanitaires y compris mise à disposition de vaisselle, de tables et chaises sur demande et inventoriée	200 euros/jour 100 euros /demi-journée	250 euros/jour 125 euros/demi-journée
2. Modalité 1 avec cuisine	260 euros/jour	310 euros/jour
3. Modalité 1 ou 2 avec forfait chauffage	60 euros/jour en sus 40 euros/demi-journée en sus	60 euros/jour en sus 40 euros/demi-journée en sus
4. Constitution d'une caution en confirmation de la location	500 euros	
5. Résiliation par le locataire sous un mois avant la date retenue	Encaissement de la caution pour le montant de la location retenue au titre d'arrhes.	
6. Complément de tarification ou soustraction de la caution pour les cas suivants :		
a. Casse ou perte de vaisselle		2 euros par élément
b. Casse ou perte de marmite		120 euros par élément

c. Casse ou perte pour autre ustensile de cuisine	50 euros par élément
d. Dégradation des locaux	Montant total de la caution +démarches auprès de l'assurance contractée par le loueur et voie de droit
e. Défaut de nettoyage locaux et abords	300 euros
f. Mauvais tri des déchets	30 euros

➤ DIT que ces tarifs seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**



Le Maire,

La secrétaire,

Daniel LENGENFELDER

GILLIG

Céline GILLIG

**MAIRIE  
DE  
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ),

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Approbation du budget Primitif 2023 de la Commune**

Vu l'exposé du Maire,

Le Budget Primitif 2023 pour la commune de Lixhausen se présente comme suit :

<b>Section d'investissement :</b>	
Dépenses :	484 843,61 €
Recettes :	484 843,61 €
<b>Section de fonctionnement :</b>	
Dépenses :	578 558,05 €
Recettes :	578 558,05 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** le Budget Primitif 2023 pour la commune de Lixhausen.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les  
membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**

Le Maire,

La secrétaire,

Daniel LENGENFELDER

GILLIG

Céline GILLIG



**MAIRIE  
DE  
LIXHAUSEN**



**Extrait des délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 mars 2023**

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire  
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 10

Date de convocation : 24 mars 2023

**Présents :** Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN, Sabine DONNENWIRTH, Maxime HOUDÉ, Frédérique GRAHAM (procuration à Daniel LENGENFELDER), Guillaume GRÜN (procuration à Matthieu TROESCH), Luc KERN (procuration à Maxime HOUDÉ),

**Absent :**

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Signature d'une convention avec la Commune de Geiswiller – Zoebersdorf pour la mise à disposition de son agent communal**

Le Maire rappelle la nécessité pour la Commune de bénéficier de l'intervention d'un agent pour l'entretien des plantes et des espaces verts.

La Commune de GEISWILLER – ZOEBERSDORF va recruter un nouvel agent d'entretien des espaces verts pour 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain et propose de le mutualiser avec la Commune à hauteur de 17h30 par semaine.

Cette mise à disposition sera formalisée au travers de la signature d'une convention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'intervention d'agent pour l'entretien des plantes et des espaces verts de la Commune à hauteur de 17h30 heure par semaine.
- **DEMANDE** au Maire de GEISWILLER – ZOEBERSDORF la mise à disposition de son agent d'entretien des espaces verts pour une durée estimée à 17h30 par semaine pour 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.
- **S'ENGAGE** à verser, à la Commune de GEISWILLER – ZOEBERSDORF, sur présentation d'un décompte, la quote-part de rémunération correspondante à cette mise à disposition.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2023.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition de l'agent d'entretien et toutes les autres pièces administratives relatives à ce dossier.

**Vote à l'unanimité**

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire le **31 MARS 2023**

Le Maire,

**Daniel LENGENFELDER**

La secrétaire,  
**GILLIG  
Céline GILLIG**

